

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 580-2024

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **580-2024** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 4 mars 2024 à 19 h 30.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que ledit règlement n° **580-2024** décrétant l'ouverture publique et la municipalisation d'un chemin y attribuant, à ce chemin le nom de : rue Paul.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS, que ledit règlement n° **580-2024** est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 10^e jour d'avril 2024.

Maxime Dauplaise,
directeur général et greffier-trésorier